



Communiqué

Nîmes, le 13 février 2017

Le CHU de Nîmes recherche huit jeunes volontaires pour le service civique

Dispositif mis en place par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, les services civiques permettent à des jeunes âgés de 16 à 25 ans (ouvert aux personnes en situation de handicap âgées au maximum de 30 ans), d'effectuer des missions d'intérêt général dans plusieurs domaines : solidarité, santé, éducation, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence). Ayant fait de l'accompagnement des usagers un axe fort de son projet d'établissement 2017-2021, le CHU de Nîmes accueille ce dispositif à compter du mois de mars. S'engager en tant que volontaire du service civique au CHU de Nîmes, c'est participer à une mission au service de la santé et des patients du territoire.

Quatre missions proposées

Quatre missions de service civique sont proposées au CHU de Nîmes avec, pour chacune, un fonctionnement et des horaires spécifiques.

Mission 1 : accompagnement des patients dans leur parcours à l'hôpital universitaire Carémeau

Durée de la mission : 7 mois

Temps de travail hebdomadaire : 24h

Début de la mission : 3 avril 2017

Nombre de postes à pourvoir : 2

Sous le tutorat d'un agent du Bureau des entrées, en binôme avec un autre jeune volontaire, le service civique sera amené à participer à l'accueil, orienter et informer les usagers vers les services hospitaliers recherchés, accompagner les personnes vulnérables vers les lieux de rendez-vous en les guidant au sein du CHU, contribuer à améliorer l'accueil en aidant aux déplacements des personnes à mobilité réduite, rassurer, apaiser et apporter des réponses adaptées aux usagers.

Contacts presse

Benjamin Héraut – Responsable du service Communication
04 66 68 30 91 / 06 78 93 70 25 / benjamin.heraut@chu-nimes.fr
Chloë Diagne – Chargée de communication
04 66 68 30 82 / chloe.diagne@chu-nimes.fr

Mission 2 : accompagnement des patients dans leur parcours au centre de gérontologie Serre-Cavalier

Durée de la mission : 7 mois

Temps de travail hebdomadaire : 24h

Début de la mission : 3 avril 2017

Nombre de postes à pourvoir : 2

Sous le tutorat d'un agent du Bureau des entrées, en binôme avec un autre jeune volontaire, le service civique sera amené à participer à l'accueil, orienter et informer les usagers vers les services recherchés, accompagner les personnes vulnérables vers les lieux de rendez-vous en les guidant au sein du site de Serre-Cavalier, contribuer à améliorer l'accueil en aidant aux déplacements des personnes à mobilité réduite, rassurer, apaiser et apporter des réponses adaptées aux usagers.

Mission 3 : accompagnement des enfants et de leur famille en Pédiatrie

Durée de la mission : 6 mois

Temps de travail hebdomadaire : 24h

Début de la mission : 3 avril 2017

Nombre de postes à pourvoir : 2

Cette mission viendra compléter l'action des personnels soignants des services sans se substituer à eux. Dans ce cadre, le volontaire sera amené à participer à l'accueil des enfants et de leurs familles dans un contexte difficile, accompagner les enfants dans la mise en place d'un soutien scolaire et le maintien d'un lien avec leur classe, contribuer à améliorer l'accueil en participant à l'organisation de jeux et de lectures adaptés aux situations, rassurer, apaiser et apporter des réponses adaptées aux jeunes patients et à leurs familles.

Mission 4 : maintien du lien social avec les patients âgés

Durée de la mission : 9 mois

Temps de travail hebdomadaire : 24h

Début de la mission : 3 avril 2017

Nombre de postes à pourvoir : 2

Cette mission viendra compléter l'action des personnels soignants et non soignants des services sans se substituer à eux. Dans ce cadre, le volontaire apportera un soutien quotidien sous la forme d'aide à la prise et à la réception de nouvelles du quartier où réside le patient et de sa famille éloignée géographiquement. Il disposera pour cela, entre autres, d'outils numériques adaptés pour développer les liens sous diverses formes.

Le statut de volontaire

Le statut de volontaire en service civique est un statut particulier. Il n'est ni salarié, ni stagiaire, ni bénévole. À ce titre, la relation qui le lie au CHU de Nîmes est une relation de collaboration

Contacts presse

Benjamin Héraut – Responsable du service Communication
04 66 68 30 91 / 06 78 93 70 25 / benjamin.heraut@chu-nimes.fr
Chloë Diagne – Chargée de communication
04 66 68 30 82 / chloe.diagne@chu-nimes.fr

et de confiance. Par ailleurs, en tant que volontaire, les tâches confiées sont différentes et complémentaires de celles assurées par les salariés du CHU. C'est un complément aux missions exécutées quotidiennement par les équipes. Chaque volontaire est accompagné par un tuteur. Il n'est pas interdit d'être étudiant ou salarié en même temps que l'on effectue sa mission de service civique. Cependant, il faut être en mesure de concilier les différents emplois du temps. Les missions proposées par le CHU de Nîmes sont ouvertes à tous les profils, n'imposent aucun prérequis si ce n'est l'âge (entre 16 et 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap).

L'indemnité

Le service civique est une mission pour laquelle une indemnité est versée directement par l'État à hauteur de 472,97 € net/mois. Cette indemnité est complétée par une prestation complémentaire de 107,58 € net/mois versée par le CHU de Nîmes.

Comment postuler ?

Seuls les candidats ayant postulé sur le site service-civique.fr seront convoqués. Les inscriptions doivent s'effectuer avant le 2 mars à 17h.

Les entretiens se dérouleront le 8 mars entre 9h et 18h dans le hall de Carémeau. Cette date est la seule de prévue pour être retenu comme volontaire. Des stands par mission seront organisés avec un représentant de la Direction des Ressources humaines, une personne issue du domaine d'activités et un tuteur. Chaque candidat retenu sera convoqué suite à la validation de sa candidature déposée sur le site service-civique.fr. Pour l'entretien, une photocopie de la carte d'identité sera à fournir. Après les entretiens, le CHU de Nîmes donnera sa réponse, par mail, d'ici fin mars.

Une réunion d'information générale sur les services civiques au CHU de Nîmes aura lieu le 1^{er} mars à 15h à l'Institut de formation aux métiers de la santé (IFMS) du CHU de Nîmes, 3 bis rue Kleber à Nîmes.

Contacts presse

Benjamin Héraut – Responsable du service Communication
04 66 68 30 91 / 06 78 93 70 25 / benjamin.heraut@chu-nimes.fr
Chloë Diagne – Chargée de communication
04 66 68 30 82 / chloe.diagne@chu-nimes.fr